



Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du vendredi 14 mars 2025

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

06 mars 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 16

Présents : 12

Votants : 13

Présidence de séance

Henri BILLON

Secrétaire de séance

Marie-Claire HENAFF

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mars à dix heures, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle des conférences à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest sous la Présidence de Monsieur Henri BILLON.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Anne-Catherine LUCAS, Julien KERGUILLEC, Christophe MICHEAU, Bernadette AUFFRET, Jean-René PERON.

Communauté de communes du Pays Landivisiau :

Henri BILLON, Marie-Claire HENAFF, Laurence CLAISSE, Robert BODIGUEL.

Haut-Léon communauté : Jacques EDERN, Bernard FLOCH, Jean-Noël EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

REPRÉSENTÉS :

Morlaix communauté : Nicole SEGALEN-HAMON est représentée par Jean-René PERON.

POUVOIR :

Morlaix communauté : Solange CREIGNOU a donné pouvoir pour la représenter à Christophe MICHEAU.

ABSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Nicole SEGALEN-HAMON, Solange CREIGNOU, Guy PENNEC.

Haut-Léon communauté : Aline CHEVAUCHER.

Séance de comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 14 mars 2025

OBJET	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA REVUE ECO-BRETONS
ACTE	CS-2025-02-N15
RAPPORTEUR (S)	HENRI BILLON

Eco-Bretons, web-média des transitions écologiques en Bretagne, est une association dont le siège est basé à Morlaix, mais qui rayonne sur toute la Bretagne historique. Eco-Bretons s'adresse à toutes les générations dites « grand public », intéressées par les transitions écologiques pour un développement durable et solidaire en Bretagne, souhaitant s'informer et découvrir des initiatives et actions, à la fois concrètes et reproductibles pour un avenir désirable de leur région.

L'un des objectifs phares de cette association est d'inciter à l'expression citoyenne, principalement d'actrices et acteurs de la société civile.

Le partenariat prend la forme de la signature d'une convention qui prévoit :

- La publication d'un article par trimestre, rédigé par un agent du Pays de Morlaix sur une thématique qui peut être convenue à l'avance, et pouvant concerner tous les services (eau, santé, financements, urbanisme...) et tout le territoire du Pays de Morlaix.
- La convention prend effet le 1^{er} avril 2024 et sera valable jusqu'au 31 mars 2026.
- Le partenariat est fait à titre gracieux.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur ;
Pris connaissance du dossier ;

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec Eco-Bretons
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Présents	12
Pouvoir	01
Votants	13
Pour	13
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 14 mars 2025

Le Président
HENRI BILLON

